

Objet :

**Avis d'appel à la concurrence pour un marché de prestations
d'assistance technique à l'évaluation du projet RESMYLE**

Référence :

**« *Repenser emploi et insertion sociale des jeunes méditerranéens à
travers le développement durable, RESMYLE- A_A.3.1_0329* » - IEV
CTFMED 2014-2020 - Assistance Technique pour les Activités
d'évaluation dans le cadre du Work Package 1 - Gestion du projet**

Date limite de remise des offres

Extension au vendredi 18 septembre 2020 à 16 heures

Règlement de consultation

Coopérative d'Activités et d'Emploi – CDE Petra Patrimonia

83, Canebière

13 001 Marseille

Tél : +33 620 42 47 13

Contacts : guary.matthieu@cde-petrapatrimonia.com / marina.petrapatrimonia@gmail.com



SOMMAIRE

1. Contexte	p 3
2. Objet de la mission	p 4
3. Déroulement de la mission	p 5
4. Formalisation des propositions	p 7
5. Examen des propositions et notification	p 8

1. Contexte

La Coopérative pour le développement de l'emploi « CDE Petra Patrimonia » est engagée comme partenaire dans le projet « **RESMYLE - Repenser emploi et insertion sociale des jeunes méditerranéens à travers le développement durable** » financé par le Programme IEV CTF MED 2014-2020.

Le projet RESMYLE se fonde sur deux constats simultanés :

1. Les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes en Méditerranée s'accroissent dans tous les pays, en particulier pour les moins diplômés.
2. Pourtant, les défis de la protection de l'environnement en Méditerranée font émerger sur les territoires de nombreux besoins nouveaux, potentiellement créateurs d'emplois : efficacité énergétique, entretien de l'espace, réduction des déchets, éco-mobilité, prévention des risques, etc.

Pour apporter des réponses durables à ce double problème, RESMYLE mobilise une subvention européenne d'un montant maximum de 1 977 522 € correspondant à 90% d'un budget prévisionnel de 2 197 247 €. Le projet réunit 9 opérateurs méditerranéens (entreprises, associations, universités) dans 5 pays (France, Italie, Jordanie, Liban, Tunisie) autour de 3 axes d'intervention :

1. Accompagner les organismes d'insertion des jeunes en Méditerranée (centre de formation, associations, centres sociaux) pour les aider à mieux prendre en compte le développement durable dans leurs actions (Work Package 3) – Réalisations prévues : un centre de ressources et des outils de formation pour les éducateurs et les animateurs sociaux ;
2. Développer un réseau de chantiers écoles pour les jeunes méditerranéens, centrés sur le développement durable : aménagement de l'espace, prévention des risques, consommation durable, etc. L'objectif est de former les jeunes méditerranéens au développement durable par une formation concrète de terrain sur des territoires méditerranéens, favorisant ainsi leur expérience et leur insertion professionnelle (Work Package 4) – Réalisations prévues : 16 formations testées auprès de plus de 200 jeunes soit un catalogue de 32 semaines de formations pratiques ;
3. Créer un réseau méditerranéen d'éco-incubateurs d'entreprises et de projets portés par les jeunes fondés sur une méthode commune et des offres de tutorat/formation mutualisées (Work Package 5) - Réalisations prévues : 6 incubateurs dans 5 pays, 15 formations de jeunes créateurs d'entreprises, 60 projets de jeunes accompagnés.

La mise en œuvre est également structurée autour de deux composantes supplémentaires : la Communication (WP2) et le « management » du projet (composante WP1) qui couvre à la fois le pilotage transnational du projet et sa gestion administrative et financière. **L'évaluation in-itinere et finale du projet s'intègre également dans le WP1 et fait l'objet du présent marché.**

Le projet a démarré officiellement le 31 août 2019, pour s'achever le 30 août 2022. Cependant, en raison de difficultés de formalisation de la convention avec l'Autorité de Gestion (AuG), les activités du projet ont réellement démarré début janvier 2020.

Les partenaires du projet sont :

- LP. CDE Petra Patrimonia (France - chef de file)
- PP1. Consorzio Formazione Lavoro e Cooperazione Società Cooperativa – CFLC (Italie)
- PP2. AMESCI (Italie)
- PP3. Union APARE-CME (France)
- PP4. Association de Développement Rural – ADR (Liban)
- PP5. Association d'Éducation Relative à l'Environnement Hammamet – AERE (Tunisie)
- PP6. Jeune Chambre Internationale – JCI (Tunisie)
- PP7. Institut de Sciences et Technologies de l'Environnement – ISSTE (Tunisie)
- PP8. Jordan University of Technology – JUST (Jordan)

2. Objet de la mission

Le Groupe de Tâches (Work Package) 1, Management-Gestion du projet consiste plus précisément à :

- a) Planifier et lancer le projet RESMYLE – Cette composante a déjà été mise en œuvre et n'est pas intégrée dans le présent marché
- b) Assurer le pilotage général du projet et les relations avec les partenaires
- c) Gérer le projet au quotidien au sein de CDE Petra Patrimonia et notamment assurer le lien avec les équipes techniques en charges de sa réalisation concrète
- d) Assurer la réalisation des rapports d'avancement technique et financier
- e) Organiser les processus de certification des dépenses pour CDE Petra Patrimonia
- f) Assister les partenaires dans la réalisation de leurs rapports et valider leurs relevés de dépenses
- g) **Assurer l'évaluation du projet et contribuer à la réalisation du rapport final d'activités**
- h) Sélectionner les prestataires externes intervenant sur les différentes composantes selon les règles de mise en concurrence appropriées pour le programme IEV CTF MED

Dans le cadre du WP1, CDE Petra Patrimonia souhaite externaliser un service d'assistance technique qui fournira un support efficace pour la mise en œuvre des activités d'évaluation identifiées au point g) ci-dessus.

Le prestataire devra appuyer CDE Petra Patrimonia dans l'élaboration des outils d'évaluation, leur prise en main par les partenaires, l'établissement d'une évaluation intermédiaire et finale. **La pratique courante du Français, de l'Anglais est ainsi impérative pour la conduite de la mission** (cf. ci-après §4 « formalisation des propositions »). La pratique de l'italien et/ou de l'arabe constitue un plus.

Afin d'assurer la bonne gestion de l'argent public, cet avis d'appel à la concurrence est développé en respect des principes à la base de la réglementation régissant les marchés publics (égalité de traitement, non-discrimination, transparence et proportionnalité).

La mission s'organisera selon le déroulement indicatif détaillé ci-après.

A titre indicatif, la prestation d'assistance technique est estimée à un maximum de 20.000 Euros H.T.

3. Déroulement de la mission

La mission d'assistance technique prend effet dès notification du marché par CDE Petra Patrimonia. Elle s'achève en principe le 30 octobre 2022 après remise du rapport final d'exécution technique et financier sur le système MIS du programme. En cas de prolongation des activités souhaitée par le comité de pilotage du projet et accordée par l'Autorité de Gestion du programme, la mission fera l'objet d'une prorogation par avenant.

Le simple prolongement calendaire de la mission ne donnera pas lieu à une modification du montant du contrat.

La mission d'assistance technique à l'évaluation s'exercera en coopération étroite avec l'équipe en charge de la coordination du projet, ainsi que le prestataire identifié pour l'appui au management du projet.

Equipe référente au sein de CDE Petra Patrimonia:

Matthieu Guary – coordination du projet

Marina Berhault – Mise en œuvre du projet, communication

Tommaso Scavone – Coopérative Sud Concept – appui au management du projet

Détail des tâches à réaliser :

1. Mise en place d'une batterie d'outils de mesures des indicateurs commun de réalisation et d'avancement, et d'outils d'évaluation qualitative et quantitative des activités :

A partir des livrables et outputs identifiés dans le projet RESMYLE et des valeurs guides associées aux réalisations, résultats et impacts attendus du projet, le prestataire devra proposer une série d'outils :

1. Pour le recueil des données quantitatives associées à chaque activité des différents Work Package ;
2. Pour l'évaluation qualitative de ces activités par leurs organisateurs (partenaires) et par les participants (publics cibles). Il s'agit notamment de questionnaire/grille d'évaluation à remettre aux participants durant leur participation aux activités.

Ces outils devront être partagés avec l'ensemble des partenaires d'ici fin 2020 afin de permettre leur mise en place au cours des activités prévues en 2021 et 2022. En fonction des retours d'expérience issus de l'évaluation des premières activités en 2021, ils pourront faire l'objet de remaniements en cours d'année.

Ils devront être réalisés en Français et en Anglais. Leur traduction éventuelle en arabe ou italien est laissée à la charge des partenaires concernés.

2. Réalisation d'une évaluation à mi-parcours, qui doit permettre notamment :

- De vérifier la conformité du déroulement et du taux de réalisation des activités et des résultats obtenus avec le projet validé par l'Autorité de Gestion;
- D'évaluer l'impact en cours de la stratégie de communication du projet ;
- D'évaluer les premiers résultats obtenus, les dynamiques mises en œuvre et les partenariats engagés autour du projet afin de valider les conditions de pérennisation des activités après la fin du projet RESMYLE ;
- De redéfinir ou réorienter, le cas échéant, les activités et productions restant à réaliser d'ici la fin du projet.

Cette évaluation à mi-parcours se fondera notamment sur la compilation des instruments de mesure et d'évaluation définis au point 1, sur des entretiens bilatéraux avec les partenaires, et sur une séance d'auto-évaluation des partenaires animée par le prestataire au cours de la 3^{ème} réunion des

partenaires qui devrait se tenir au printemps 2021 en Italie (Ligurie). Les frais logistiques relatifs à la participation à cette réunion doivent être intégrés dans la proposition financière du prestataire.

Cette évaluation intermédiaire fera l'objet d'un rapport qui devra être remis avant fin juillet 2021, et contiendra des propositions d'amélioration éventuelles pour la conduite des activités.

3. Réalisation d'une évaluation finale, qui devra accompagner le rapport final du projet RESMYLE, et doit permettre notamment :

- De vérifier les résultats obtenus au regard des objectifs fixés dans le dossier de candidature. On s'attachera à la fois au volet quantitatif et qualitatif des résultats, en mesurant par exemple les bénéfices pour les publics cibles en termes d'accès à l'emploi et/ou la formation, les dynamiques engagées, les partenariats établis sur les territoires cibles et leurs solidités à moyen terme, etc. ;
- D'évaluer les impacts à court et moyen terme du projet dans son ensemble et des activités réalisées ;
- D'évaluer la pérennité des activités engagées et le cas échéant, de proposer des conditions pour améliorer cette pérennité et renforcer leur capitalisation ;
- D'évaluer l'efficacité et l'efficience des activités.

Cette évaluation finale se fondera notamment sur la compilation des instruments de mesure et d'évaluation définis au point 1, sur des entretiens bilatéraux avec les partenaires, et sur une séance d'auto-évaluation des partenaires animée par le prestataire au cours de la 6^{ème} réunion des partenaires qui devrait se tenir au dernier semestre du projet – été 2022- en Tunisie (Tunis). Les frais logistiques relatifs à la participation à cette réunion doivent être intégrés dans la proposition financière du prestataire.

Cette évaluation finale fera l'objet d'un rapport qui devra être remis avant fin août 2022 pour être annexé au rapport final du projet.

4. Formalisation des propositions des prestataires :

Les prestataires souhaitant faire acte de candidature pour le présent marché d'assistance technique doivent présenter leur offre par courrier électronique avec accusé de réception. Les propositions devront comprendre l'ensemble des pièces suivantes :

- Un mémoire technique détaillé qui expose les méthodes et l'organisation chronologique et matérielle préconisées pour répondre à la réalisation des tâches décrites au § 3,
- Une description de l'équipe mobilisée, accompagnée des cv des membres de l'équipe,
- Un bilan détaillé de leur expérience sur le sujet de l'Assistance Technique à l'évaluation dans le cadre de projets européens, notamment sur les programmes de coopération INTERREG ou IEV CTF MED, ou sur des missions analogues,
- Une offre tarifaire détaillée, en tenant compte notamment du chiffrage des différentes missions décrites. Aucun format n'est imposé mais les offres devront faire apparaître les coûts de journée de manière claire et associer un détail des journées nécessaires pour l'accomplissement de chacune des tâches exposées. L'offre intègrera tous les coûts de déplacement jugés nécessaires au bon exercice de la mission, y compris la participation aux réunions des partenaires mentionnées au point 3,
- Une attestation d'assurance professionnelle,
- Un document renseigné de type DC2 permettant d'attester la fiabilité technique, financière et juridique de l'organisation (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>).

Les attestations libres signées par le représentant légal et datées reprenant les informations apportées dans les documents de type DC2 sont acceptées.

NB : Les prestataires devront obligatoirement apporter la preuve d'une expérience forte et datant de moins de 5 ans dans le domaine de l'évaluation de projets européens. Des expériences préalables dans le cadre du projets soutenues par IEV CTF MED, le FED, ou INTERREG sont fortement souhaitées.

La constitution d'une équipe trilingue français-anglais et mobile est impérative. La pratique de l'arabe et/ou de l'italien constituent une plus-value potentielle. Les cv devront mettre en valeur ces compétences linguistiques qui pourront faire l'objet de vérifications lors de la sélection des offres.

Les propositions devront être envoyées **avant le 18 septembre 2020 à 16h :**

Par courrier électronique avec accusé de réception aux adresses mail guary.matthieu@cde-petrapatrimonia.com / berhault.marina@cde-petrapatrimonia.com en indiquant l'objet de la consultation.

Pour toute question relative à la mission, les personnes de contact sont M. Matthieu GUARY – guary.matthieu@cde-petrapatrimonia.com et Mme Marina Berhault - berhault.marina@cde-petrapatrimonia.com

5. Examen des offres et notification du marché

5.1 Examen des candidatures

L'examen des candidatures sera effectué sur les pièces mentionnées au §4 du présent marché.

Une candidature pourra être jugée irrecevable si elle n'est pas accompagnée des pièces mentionnées au § 4 du présent document ou si elle ne présente pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

- **Jugement des offres**

Le jugement des offres sera réalisé par les équipes techniques de CDE Petra Patrimonia. L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

- Valeur technique : 50 %
- Prix : 50 %

La valeur technique sera jugée sur la base des informations indiquées dans le mémoire technique et des références détaillées au §4 du présent document.

Le critère technique NT sera noté, avant pondération, selon l'échelle de notation suivante :

Niveau	Note /20
Excellent	16 à 20
Acceptable / Satisfaisant	11 à 15
Passable / Peu satisfaisant	6 à 10
Insuffisant / Peu renseigné	1 à 5
Non conforme / Pas renseigné	0

La pondération de 50 % est appliquée à ce critère. La note NTp est calculée comme suit : NTp=NT x 50%

Le prix de l'offre sera noté (NP) au regard de la décomposition détaillé et du montant total figurant dans les offres des candidats, selon la formule suivante :

$$NP = \frac{\text{prix le plus bas}}{\text{prix analysé}} \times 20$$

La note NP est inversement proportionnelle au prix proposé par le candidat ; le meilleur prix, prix le plus bas, se verra attribué la note la plus élevée.

La pondération de 50 % est appliquée à ce critère. La note Npp est calculée comme suit : Npp = NP x 50%.

La note globale N du candidat est égale à la somme des notes pondérées obtenues pour chaque critère : **N = NTp + Npp, les notes sont données sur 20.**

5.2 Notification - Facturation

Les offres seront classées. L'offre du candidat ayant la note globale N la plus élevée sera considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les résultats du présent appel à concurrence seront communiqués par mail, le 25/8/2020 au plus tard.

L'échéancier de facturation prévisionnel sera mis en place comme suit :

- Acompte de 40% à notification de la mission et signature du bon pour accord, sur remise d'une facture ;
- Acompte de 30% à l'achèvement du rapport intermédiaire d'évaluation, au plus tard le 31 juillet 2021 ;
- Le solde à la clôture de la mission, sur remise du rapport final d'évaluation au plus tard le 30 août 2022.